de ce que j'ai la parole pour protester contre ce projet. Je me rappelle que, l'an dernier, le Gouvernement, avec le consentement de la Chambre, a garanti certains prêts à la ville de Montréal pour la construction d'un pont. Depuis ce temps-là le Board of Trade de cette ville s'est réuni et a protesté contre cette dépense qu'il juge au moins prématurée. Qu'est-ce qui me garantit que la Chambre de Commerce de Québec n'adoptera pas une semblable résolution de censure à l'adresse du Gouvernement, après que nous aurons adopté ce projet de loi. Je voudrais que le ministre nous donnât des chiffres. Il me semble que s'il reste encore une assez grosse somme que le Gouvernement peut avancer, il ferait bien de l'employer et de remettre ce projet-ci au moins à l'an prochain.

L'hon. M. LAPOINTE: Pour calmer les craintes de mon honorable collègue, je peux lui dire que le Board of Trade de Québec, par l'entremise de son président, m'a télégraphié, aujourd'hui, insistant sur l'adoption du projet de loi.

M. HOEY: Il changera peut-être d'avis quand il verra le montant, de 5 millions.

L'hon. M. LAPOINTE: Mon honorable collègue fait erreur.

L'hon. M. CARDIN: J'ai reçu un télégramme me félicitant d'avoir présenté ce projet.

M. CALDWELL: Je n'en doute pas.

L'hon. M. LAPOINTE: Je suis d'accord avec l'honorable député de Victoria-Carleton (M. Caldwell) quand il dit que le tarif des marchandises est trop élevé. Je répète ce soir ce que j'ai dit l'autre jour: je ferai certainement tout mon possible pour obtenir un meilleur tarif de Fort-William ou d'Armstrong à Québec pour donner suite à l'idée de ceux qui ont fait construire le chemin de fer national transcontinental. Mais mon honorable collègue doit comprendre qu'il ne s'agit pas seulement du transport du grain. Comme je l'ai dit l'autre jour, on se fait illusion sur ce qui se passe à Québec et, encore ce soir, on a dit que l'on n'employait pas toutes les commodités qui s'y trouvent. J'ai ici un plan du port, préparé par les commissaires, qui indique les jetées et les quais avec les noms des compagnies qui ont loué des emplacements; or il ne reste plus de place pour celles qui en désireraient.

M. CALDWELL: Puis-je savoir combien de demandes d'emplacement on a ainsi refusées?

L'hon. M. LAPOINTE: Je ne le sais pas, mais je peux dire qu'il n'y avait jamais eu tant de navires dans le port depuis qu'il existe que durant la dernière fin de semaine. Je regrette que l'honorable député de Saltcoats (M. Sales) ne soit pas présent. L'autre soir, non seulement il a fait une déclaration ridiculement erronée, mais il a même induit son voisin à la répéter, savoir qu'on ne se servait pas du tout du bassin de radoub. L'honorable député de Saltcoats a dit qu'il avait trouvé un pouce et demi de poussière sur les machines là-bas et que, suivant les renseignements qu'on lui avait donnés, on ne se servait pas du tout du bassin de radoub. Je ne pense pas que l'honorable député veuille se montrer injuste, je ne pense pas qu'il en veuille à Québec parce que c'est Québec, pas plus lui que n'importe quel autre de nos collègues ...

M. CALDWELL: Très bien, très bien.

L'hon. M. LAPOINTE:... mais sa déclaration était tellement trompeuse que j'ai pris la peine de demander au département des Travaux publics le nombre des navires qui s'étaient servi du bassin de radoub l'année dernière et l'année précédente. Dans le plus grand bassin, on a réparé 39 navires l'an dernièr et 30 l'année précédente; dans le plus petit, 21 en 1924 et 20 en 1925.

M. CALDWELL: A quelle date y est entré le premier navire? Il est possible que le ministre et l'honorable député de Saltcoats aient tous deux raison. A l'époque où le député de Saltcoats y est allé, il est très probable qu'il n'était pas encore venu de navire, car c'était au mois de mai.

L'hon. M. LAPOINTE: L'honorable député est allé là-bas avant l'ouverture de la navigation?

M. CALDWELL: La déclaration de l'honorable député de Saltcoats ne pouvait-elle pas être exacte à cette époque?

L'hon. M. LAPOINTE: Mon honorable ami veut-il admettre que la déclaration était injuste; qu'on n'avait pas utilisé le bassin de radoub et que la poussière couvrait l'outillage?

M. CALDWELL: Je ne pense pas que l'honorable député de Saltcoats ait dit qu'on n'avait jamais utilisé le bassin de radoub, mais il a dit que la poussière couvrait les machines quand il se trouvait là. Je suis d'avis que le ministre désire rendre justice au député de Saltcoats, absent en ce moment.

M. SALES: Il est ici.